

PROVINCE DE QUÉBEC
Municipalité régionale de Comté de D'Autray
DISTRICT DE JOLIETTE
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-ÉLISABETH

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Sainte-Élisabeth, tenue le lundi 3 décembre 2018, à 20h00, au lieu ordinaire des séances, au 2270, rue Principale, Sainte-Élisabeth.

Sont présents: Claude Houle, conseiller, Benoit Desrochers, conseiller, Johanne Pagé, conseillère, Christiane T. Ducharme, conseillère, Michel Henin, conseiller et Richard Lafleur, conseiller, tous formant quorum sous la présidence de Louis Bérard, maire.

Est aussi présent : Nathalie Lefebvre, directrice générale et secrétaire-trésorière adjointe.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Monsieur le Maire, Louis Bérard, constate le quorum, souhaite la bienvenue à tous et, après un moment de silence, déclare la séance ouverte.

2018-12-299 2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Christiane Ducharme et résolu à l'unanimité des conseillers :

D'approuver et d'adopter l'ordre du jour en ajoutant les points demandés dans la section affaires nouvelles et, en conséquence, il demeure ouvert à toute modification :

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption des procès-verbaux
 - 3.1 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 5 novembre 2018
 - 3.2 Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 26 novembre 2018
4. Trésorerie
 - 4.1 Adoption des comptes à payer
5. Période de questions
6. Engagements de crédits et décisions

Administration

- 6.1 Déclaration annuelle d'intérêts pécuniaires – conseil
- 6.2 Séance extraordinaire de présentation du budget 2019
- 6.3 Affectation du montant réservé pour les élections
- 6.4 Indexation salaire des élus pour l'année 2019
- 6.5 Offre de location du Presbytère par la Fabrique
- 6.6 Bibliothèque – Billets de 50\$ et 100\$
- 6.7 Bibliothèque – Achat d'un ordinateur
- 6.8 Direction générale par intérim – Fin de mandat
- 6.9 Club Guillaume Tell inc. – Demande de cession d'un droit de passage 2018-2019
- 6.10 Demande de droit de passage – Club auto-neige Joliette inc.
- 6.11 Renouvellement contrat PG Solutions – 2019
- 6.12 Taxes foncières à recevoir 2016-2017
- 6.13 Représentation de la Municipalité pour ventes pour taxes

- 6.14 Centre de prévention du suicide de Lanaudière – demande soutien financier
- 6.15 Comité des loisirs Ste-Élisabeth
- 6.16 Tourisme Lanaudière – Renouvellement de cotisation
- 6.17 Club de pétanque – Réparation de leur chalet

Voirie – aqueduc- Égout

- 6.18 Paiement libération provisoire – Norclair - FEPTEU
- 6.19 Paiement à GBI service d'ingénierie – Fepteu Grand rang Saint-Pierre
- 6.20 Paiement à GBI service d'ingénierie – Étude hydraulique rang de la Chaloupe
- 6.21 Paiement à Excavations Michel Chartier inc. – TECQ – aqueduc rang de la Rivière Sud
- 6.22 Paiement à EXP – TECQ – aqueduc rang de la Rivière Sud
- 6.23 Augmentation du directeur des travaux publics
- 6.24 Plaque de la remorque (RD5219S) - Autoriser Yan Benoît à se procurer un duplicata de l'enregistrement de la remorque auprès de la SAAQ

Caserne

- 6.25 Équipements informatiques et câblage pour la caserne
- 6.26 Fibre optique - Lien inter-bâtiment entre le centre communautaire et la caserne
- 6.27 Troisième paiement – Bernard Malo inc.

Urbanisme

- 6.28 Demande d'autorisation à la CPTAQ – Andrée-Anne Savignac

7. Règlements

- 7.1 Avis de motion – Règlement fixant les taux de taxes et les tarifs pour l'exercice financier 2019 et les conditions de leur perception
- 7.2 Avis de motion - Règlement sur la consommation du cannabis

8. Informations diverses

- 8.1 Rapport de permis de novembre 2018

9. Rapports des membres du conseil

10. Affaires nouvelles

- 10.1 Bibliothèque – Nouveaux règlements
- 10.2 CNESST
- 10.3 Équipement : chenille avec sableuse
- 10.4 Système automate à Notre-Dame-de-Lourdes
- 10.5 Démarrage d'une corporation
- 10.6 Remboursement des activités – 50\$ par enfant

11. Période de questions

12. Correspondance

13. Levée de l'assemblée

3. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

2018-12-300

3.1 Séance ordinaire du 5 novembre 2018

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil ont pris individuellement connaissance du procès-verbal de la séance ordinaire du 5 novembre 2018.

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil renoncent à la lecture publique du procès-verbal ;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par Richard Lafleur :

D'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 5 novembre 2018.

Monsieur le maire demande le vote.

Adoptée à l'unanimité

2018-12-301 3.2 Séance extraordinaire du 26 novembre 2018

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil ont pris individuellement connaissance du procès-verbal de la séance extraordinaire du 26 novembre 2018.

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil renoncent à la lecture publique du procès-verbal ;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par Claude Houle :

D'adopter le procès-verbal de la séance extraordinaire du 26 novembre 2018.

Monsieur le maire demande le vote.

Adoptée à l'unanimité

4. TRÉSORERIE

2018-12-302 4.1 Adoption des comptes à payer

Il est proposé par Christiane Ducharme :

QUE la liste des déboursés, incluant les chèques numéros 6757 à 6785 et les prélèvements, au montant total de 153 230,65 \$ préparée par la directrice générale adjointe et couvrant la période du 6 novembre 2018 au 3 décembre 2018, soit adoptée.

Monsieur le maire demande le vote.

Adoptée à l'unanimité

5. PÉRIODE DE QUESTIONS

La période de question débute à 10h18 et se termine à 10h24.

6. ENGAGEMENTS DE CRÉDITS ET DÉCISIONS

ADMINISTRATION

2018-12-303 6.1 Déclaration annuelle d'intérêts pécuniaires - conseil

Il est proposé par Claude Houle et résolu à l'unanimité des conseillers :

De recevoir les déclarations des intérêts pécuniaires de tous les membres du conseil.

QUE le ministère des affaires municipales soit informé des déclarations reçues.

Adoptée

2018-12-304 6.2 Séance extraordinaire de présentation du budget 2019

Il est proposé par Johanne Pagé :

De prévoir la rencontre de présentation du budget 2019, le mardi 18 décembre 2018 à 19h00, au lieu ordinaire des séances.

Monsieur le maire demande le vote.

Adoptée.

2018-12-305 6.3 Affectation du montant réservé pour les élections

Il est proposé par Claude Houle :

De créer un surplus affecté aux élections municipales pour la prévision des dépenses relatives aux années d'élection et d'y affecter le montant prévu au budget 2018, soit 3 000 \$.

Adoptée à l'unanimité.

2018-12-306 6.4 Indexation salaire des élus pour l'année 2019

Il est proposé par Benoit Desrochers et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE le montant du salaire du maire ainsi que celui des membres du conseil soit augmenté de 2.2% selon l'IPC global tel que stipulé à l'article numéro 7, 2^{ième} alinéa du règlement 469-2010 : «L'indexation consiste dans l'augmentation, pour chaque exercice, du montant applicable pour l'exercice précédent d'un pourcentage correspondant au taux d'augmentation de l'indice des prix à la consommation pour le Canada établi par Statistique Canada.»

QUE les montants versés mensuellement pour 2019 seront les suivants :

	<u>Salaire</u>	<u>Allocation</u>
<u>Maire</u>	1209.12 \$	604.56 \$
<u>Conseiller</u>	403.04 \$	201.52 \$

Adoptée à l'unanimité.

2018-12-307 6.5 Offre de location du Presbytère par la Fabrique

CONSIDÉRANT l'offre de la Fabrique de louer le presbytère à la municipalité;

CONSIDÉRANT que certains organismes et associations ont manifesté le désir d'avoir un local dans cette bâtisse afin d'y tenir des rencontres;

CONSIDÉRANT que la municipalité possède des locaux dans le centre communautaire et dans l'ancienne école Primevère et que tous les organismes et associations y ont accès gratuitement depuis toujours;

CONSIDÉRANT que la municipalité a toujours accommodé les organismes et associations par le prêt de ses installations pour la tenue de leurs levées de fonds et de leurs rencontres;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par Johanne Pagé

QUE la municipalité ne louera pas le presbytère car elle possède déjà d'autres locaux pour satisfaire les besoins actuels de ses organismes et associations.

Monsieur le maire demande le vote.

Votent pour : Claude Houle, Michel Hénin, Richard Lafleur et Johanne Pagé

Votent contre : Benoit Desrochers et Christiane Ducharme

Monsieur le maire Louis Bérard enregistre son vote contre la proposition.

Le vote étant de 4 pour et 3 contre, la résolution est adoptée à la majorité.

2018-12-308 6.6 Bibliothèque – Billets de 50\$ et 100\$

CONSIDÉRANT que des frais sont chargés aux usagers de la bibliothèque pour les retards, pertes ou les bris de livres;

CONSIDÉRANT que certains utilisateurs utilisent de grosses coupures pour payer leurs frais et que, par mesure de sécurité, il n'y a pas de petite caisse permettant de remettre le change de ces grosses coupures;

POUR CES RAISONS, il est proposé par Richard Lafleur :

QUE les coupures de plus de vingt dollars (20\$) sont dorénavant refusées à la bibliothèque;

Monsieur le maire demande le vote.

Adoptée à l'unanimité.

2018-12-309 6.7 Bibliothèque – Achat d'un ordinateur

CONSIDÉRANT que l'ordinateur servant aux bénévoles de la bibliothèque est désuet et tombe fréquemment en panne et qu'il serait important de le remplacer pour ne pas perdre les données d'inventaire, la listes des abonnés et tout autre document;

CONSIDÉRANT que des sommes sont encore disponibles au budget attribué à la bibliothèque pour l'année 2018.

CONSIDÉRANT que deux cotations ont été demandées :

- Le Papetier : 999,99 \$
- Service des TI de la MRC : 599,95 \$

POUR CES RAISONS, il est proposé par Christiane Ducharme :

QU'un nouvel ordinateur soit acheté via le Service de TI de la MRC de D'Autray et que le service procède au remplacement de l'appareil et à l'installation des logiciels nécessaires au bon fonctionnement.

Monsieur le maire demande le vote.

Adoptée à l'unanimité.

2018-12-310 6.8 Direction générale par intérim – Fin de mandat

CONSIDÉRANT la lettre reçue le 28 novembre dernier mettant fin au mandat de direction générale par intérim réalisé par Monsieur Yves Landry.

CONSIDÉRANT que Techni-Consultant inc. consent à poursuivre l'assistance pour la préparation du budget 2019 et du rôle triennal d'immobilisation.

Il est proposé par Richard Lafleur :

De recevoir et accepter la fin de mandat de la direction générale par intérim.

De consentir à ce que Techni-Consultant nous assiste dans la préparation du budget 2019 et du rôle triennal d'immobilisation.

Monsieur le maire demande le vote.

Adoptée à l'unanimité.

2018-12-311 6.9 Club Guillaume Tell inc. – Demande de cession d'un droit de passage 2018-2019 Lot P422 à Notre-Dame-de-Lourdes

CONSIDÉRANT la demande de cession de droit de passage pour le lot P422 du Club de motoneige Guillaume Tell inc.;

PAR CONSÉQUENT il est proposé par Claude Houle :

D'autoriser la directrice générale adjointe à signer la cession du droit de passage demandé, sur le lot P422, au Club Guillaume Tell inc., pour l'année 2018-2019.

De s'assurer qu'advenant la situation où des citoyens, résidant près du passage des motoneiges, se plaignent de dérangements importants à leur propriété, la Municipalité se réserve le droit d'annuler le droit de passage.

Monsieur le maire demande le vote

Adoptée à l'unanimité.

2018-12-312 6.10 Demande de droit de passage – Club auto-neige Joliette inc.

CONSIDÉRANT la demande de droit de passage et de signalisation pour motoneige du Club auto-neige Joliette inc. ;

CONSIDÉRANT QUE la demande est à l'effet d'autoriser le passage des motoneiges sur certaines voies publiques soient : près du 2280 Rang de la Rivière Nord, près du 1401 Petit Rang Saint-Pierre et face au 2220 Grand Rang Saint-Pierre ;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par Michel Henin :

D'autoriser le passage de motoneige sur la voie publique, aux endroits demandés, et d'autoriser l'installation, à leurs frais, de pancartes d'avertissement de passage de motoneiges.

Monsieur le maire demande le vote

Adoptée à l'unanimité.

2018-12-313 6.11 Renouvellement du contrat PG Solutions – 2019

Il est proposé par Johanne Pagé :

De renouveler le contrat avec PG Solutions pour l'année 2019 au coût de 7 536,61 \$ incluant les taxes.

QUE le montant soit payé à même le budget 2019 en janvier prochain.

Monsieur le maire demande le vote.

Adoptée à l'unanimité.

2018-12-314 6.12 Taxes foncières à recevoir 2016-2017

CONSIDÉRANT QUE le rapport de la liste des immeubles sur lesquels les taxes municipales imposées n'ont pas été payées pour les années 2016 et 2017, en date du 1 décembre 2018, est déposée devant le conseil et copie est versée au dossier de la présente séance pour en faire partie intégrante ;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par Christiane Ducharme :

Qu'une mise en demeure soit envoyée, au mois de janvier 2019, aux propriétaires dont les comptes de taxes datant de l'année 2016 et 2017 sont impayés.

Monsieur le maire demande le vote.

Adoptée à l'unanimité.

2018-12-315 6.13 Représentation de la Municipalité pour ventes pour taxes

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Sainte-Élisabeth est susceptible d'avoir des propriétés qui seront vendues pour non-paiement de taxes au mois de juin 2019 ;

Il est proposé par Claude Houle :

DE mandater le directeur général et/ou Johanne Pagé pour enchérir sur les ventes pour non-paiement de taxes, pour et au nom de la municipalité de Sainte-Élisabeth.

Monsieur le maire demande le vote.

Adoptée à l'unanimité.

2018-12-316 6.14 Centre de prévention du suicide de Lanaudière – demande soutien financier

CONSIDÉRANT la demande d'aide financière du Centre de prévention du suicide de Lanaudière ;

Il est proposé par Michel Henin et résolu à l'unanimité des conseillers :

De remettre un montant de 100\$ afin de soutenir le Centre de prévention du suicide de Lanaudière.

Adoptée.

2018-12-317 6.15 Comité des loisirs Ste-Élisabeth

Le comité des loisirs Ste-Élisabeth soumet une résolution autorisant Madame Zoé Rainville à faire la demande pour l'obtention de jeux d'eau pour et au nom du comité des loisirs.

Il est proposé par Richard Lafleur :

De recevoir la lettre du comité des loisirs Ste-Élisabeth et que le dossier sera à l'étude du budget.

Monsieur le maire demande le vote.

Adoptée à l'unanimité.

2018-12-318 6.16 Tourisme Lanaudière – Renouvellement de cotisation

CONSIDÉRANT le renouvellement d'adhésion à Tourisme Lanaudière pour l'année 2019 au montant de 220 \$ plus les taxes applicables ;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par Johanne Pagé :

De renouveler la cotisation de la Municipalité de Sainte-Élisabeth à Tourisme Lanaudière pour l'année 2018.

Monsieur le maire demande le vote.

Adoptée à l'unanimité.

2018-12-319 6.17 Club de pétanque – Réparation de leur chalet

Le comité demande la réparation du plancher du chalet de pétanque qui devient de moins en moins sécuritaire, années après années.

Il est proposé par Johanne Pagé

De recevoir la lettre du club de pétanque et de mettre le dossier à l'étude des projets pour 2019.

Monsieur le maire demande le vote.

Adoptée à l'unanimité.

Voirie – aqueduc- Égout

2018-12-320 6.18 Paiement libération provisoire – Norclair - FEPTEU

CONSIDÉRANT la fin du projet FEPTEU et le certificat de paiement émit par GBI inc. ;

CONSIDÉRANT QU'à la libération provisoire la municipalité doit libérer 5 % de la retenue et que l'autre 5 % sera libéré dans un an ;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par Johanne Pagé :

De payer la moitié de la retenue de 10 % à Norclair inc. sur le projet, soit un montant de 21 829,32 \$.

Monsieur le maire demande le vote.

Adoptée à l'unanimité.

2018-12-321 6.19 Paiement à GBI service d'ingénierie – Fepteu Grand rang Saint-Pierre

CONSIDÉRANT la facture émise par GBI pour les honoraires professionnels relativement aux travaux du Grand rang Saint-Pierre

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par Christiane Ducharme :

De payer la facture au montant de 39 976,81\$ à GBI

Monsieur le maire demande le vote.

Adoptée

2018-12-322 6.20 Paiement à GBI service d'ingénierie – Étude hydraulique rang de la Chaloupe

CONSIDÉRANT la facture de GBI pour les honoraires professionnels relativement à l'étude hydraulique du réseau d'eau potable pour l'implantation d'usine sur le rang de la Chaloupe.

CONSIDÉRANT la recommandation de paiement de Monsieur David Lafontaine de Techni-Consultant.

Il est proposé par Richard Lafleur :

D'autoriser le paiement au montant de 7744,77\$ à GBI.

Monsieur le maire demande le vote.

Adoptée à l'unanimité

2018-12-323 6.21 Paiement à Excavations Michel Chartier inc. – TECQ – aqueduc rang de la Rivière Sud

CONSIDÉRANT la facture de Excavations Michel Chartier inc. pour les travaux du projet d'aqueduc sur le Rang de la Rivière Sud, dans le cadre de la TECQ ;

CONSIDÉRANT l'avancement des travaux et le décompte progressif numéro 2 vérifié par EXP ;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par Benoit Desrochers :

D'autoriser le paiement au montant de quarante-cinq mille quatre cent cinquante et un dollars et quarante-sept cents (45 451,47 \$) à Excavations Michel Chartier inc. après réception de toutes les quittances requises.

Monsieur le maire demande le vote.

Adoptée à l'unanimité

2018-12-324 6.22 Paiement à EXP – TECQ – aqueduc rang de la Rivière Sud

CONSIDÉRANT la facture de EXP. pour les honoraires professionnels relativement au changement de la conduite d'aqueduc au rang de la Rivière Sud dans le cadre de la TECQ (résolution 2017-11-270)

CONSIDÉRANT la recommandation de paiement de Monsieur David Lafontaine de Techni-Consultant.

Il est proposé par Benoit Desrochers :

D'autoriser le paiement au montant de treize mille vingt-six dollars et soixante-sept cents (13 026,67\$) à EXP.

Monsieur le maire demande le vote.

Adoptée à l'unanimité

2018-12-325 6.23 Salaire 2019 du directeur des travaux publics

Il est proposé par Johanne Pagé :

QUE le salaire du directeur des travaux publics pour 2019 soit majoré du même pourcentage que pour les employés syndiqués.

QUE tous les avantages de la convention collective des employés syndiqués s'appliquent également ainsi que ceux acquis par le directeur des travaux publics à ce jour.

Monsieur le maire demande le vote.

Adoptée à l'unanimité

2018-12-326 6.24 Plaque de la remorque (RD5219S) - Autoriser Yan Benoît à se procurer un duplicata de l'enregistrement de la remorque auprès de la SAAQ

Il est proposé par Claude Houle et résolu unanimement

QUE Yan Benoît, directeur des travaux publics, est autorisé à se procurer, au nom de la Municipalité de Sainte-Élisabeth, un duplicata du certificat d'enregistrement de la remorque (RD5219S) auprès de la Société de l'assurance automobile du Québec.

Adoptée

Caserne**2018-12-327 6.25 Équipements informatiques et câblage pour la caserne**

CONSIDÉRANT la soumission de Fleetinfo au montant de deux mille six cents quatorze dollars et quatre-vingt-quatorze cents (2614,94 \$) pour les équipements informatiques de la caserne ainsi que le câblage;

CONSIDÉRANT que la soumission a été vérifiée par Monsieur David Morin du service des technologies de l'information de la MRC de D'Autray;

Il est proposé par Johanne Pagé :

QUE la soumission de FleetInfo au montant total de deux mille six cents quatorze dollars et quatre-vingt-quatorze cents (2614,94 \$) est acceptée.

Monsieur le maire demande le vote

Adoptée

2018-12-328 6.26 Fibre optique - Lien inter-bâtiment entre le centre communautaire et la caserne

CONSIDÉRANT la soumission de Teltech Télécommunication au montant de trois mille quarante-six dollars et quatre-vingt-quatre cents (3046,84 \$) pour relier la caserne au réseau de fibre optique dont le cabinet est dans le centre communautaire.

CONSIDÉRANT que la soumission a été vérifiée par Monsieur David Morin du service des technologies de l'information de la MRC de D'Autray;

Il est proposé par Johanne Pagé :

QUE la soumission de Teltech Télécommunication au montant total de trois mille quarante-six dollars et quatre-vingt-quatre cents (3046,84 \$) est acceptée.

Monsieur le maire demande le vote

Adoptée

2018-12-329 6.27 Troisième paiement – Bernard Malo inc.

CONSIDÉRANT la facture de Bernard Malo inc. dans le cadre de la démolition et de la construction de la nouvelle caserne ;

CONSIDÉRANT l'avancement des travaux ainsi que le certificat de paiement émis par la firme d'architectes responsable du dossier ;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par Christiane Ducharme :

QUE dès la réception du certificat de paiement qui doit être émis par la firme d'architectes, d'autoriser le paiement au montant de cent quarante-cinq mille trois cent soixante-sept dollars et soixante cents (145 367,60 \$).

Monsieur le maire demande le vote.

Adoptée à l'unanimité

Urbanisme

2018-12-330 6.28 Demande d'autorisation à la CPTAQ – Andrée-Anne Savignac

CONSIDÉRANT la demande d'autorisation formulée par Madame Andrée-Anne à la CPTAQ;

CONSIDÉRANT QUE la demande consiste à aménager un local de coiffure au sous-sol de la résidence située au 1501 Grand rang Saint-Pierre à Sainte-Élisabeth, lot rénové 5187251 du cadastre du Québec;

CONSIDÉRANT QUE la demande ne contrevient à aucun règlement de la Municipalité de Sainte-Élisabeth ;

CONSIDÉRANT QUE les propriétaires devront respecter toute la réglementation en vigueur ;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par Richard Lafleur :

D'accepter et d'appuyer la demande de Madame Andrée-Anne Savignac ;

Monsieur le maire demande le vote.

Adoptée à l'unanimité.

7. Règlements

2018-12-331 7.1 Avis de motion – Règlement fixant les taux de taxes et les tarifs pour l'exercice financier 2019 et les conditions de leur perception

Avis de motion est donné par Johanne Pagé à l'effet qu'il soit présenté, à une séance subséquente du conseil, un règlement fixant les taux de taxes et les tarifs pour l'exercice financier 2019 et les conditions de leur perception.

2018-12-332 7.2 Avis de motion – Règlement sur la consommation du cannabis

Avis de motion est donné par Johanne Pagé à l'effet qu'il soit présenté, à une séance subséquente du conseil, un règlement sur la consommation du cannabis.

8. INFORMATIONS DIVERSES

8.1 Rapport de permis de novembre 2018

Le rapport sommaire des permis du mois de novembre 2018 est remis aux membres du conseil.

9. Rapports des membres du conseil

Les membres du conseil font rapport de leurs activités du mois.

10. Affaires nouvelles

2018-12-333 10.1 Bibliothèque – Nouveau règlement

Il est proposé par Richard Lafleur :

QUE le règlement suivant soit également soit ajouté à ceux actuellement en vigueur à la bibliothèque :

Lorsqu'un membre d'une famille doit de l'argent pour des frais de retard et/ou bris de livres ou jeux de société, aucun membre de la famille ne peut faire d'emprunt tant que les frais ne sont pas remboursés en entier.

QUE ce nouveau règlement entre en vigueur le 6 janvier 2019.

Monsieur le maire demande le vote.

Adoptée à l'unanimité.

2018-12-334 10.2 CNESST – Dossier administratif

CONSIDÉRANT qu'un dossier administratif est actuellement en cours avec la CNESST;

CONSIDÉRANT que Madame Marie-Claude Couture a géré ce dossier lorsqu'elle était à l'emploi de la municipalité de Sainte-Élisabeth.

Il est proposé par Johanne Pagé :

De demander à Marie-Claude Couture de nous offrir ses services afin de finaliser le dossier administratif à un taux horaire de cinquante dollars (50\$), sans frais de déplacement.

QUE Christiane Ducharme assiste à la rencontre à titre de représentante du conseil.

Monsieur le maire demande le vote.

Adoptée à l'unanimité.

2018-12-335 10.3 Équipement : chenille avec sableuse

Il est proposé par Claude Houle :

DE mandater Yan Benoît et Johanne Pagé pour vérifier le coût d'achat d'une chenille avec sableuse pour l'entretien d'hiver des trottoirs

Monsieur le maire demande le vote.

Adoptée à l'unanimité.

2018-12-336 10.4 Système automate à Notre-Dame-de-Lourdes

CONSIDÉRANT l'état désuet de notre système automate à Notre-Dame-de-Lourdes;

CONSIDÉRANT la soumission de Compteurs d'eau du Québec (DCEDQ) au montant total de vingt et un mille huit cent trente dollars et quatre-vingt-trois cents (21 830,83 \$) incluant les taxes pour la migration complète des installations.

Il est proposé par Johanne Pagé

QUE Les Compteurs d'eau du Québec procèdent au remplacement de notre système automate conformément à la soumission soumise le 21 novembre 2018.

Monsieur le maire demande le vote.

Adoptée à l'unanimité.

2018-12-337 10.5 Démarrage d'une corporation

CONSIDÉRANT les demandes de citoyens concernant la location du presbytère;

Il est proposé par Michel Henin :

D'encourager l'initiative et d'appuyer les citoyens pour la mise en place d'une corporation afin de poursuivre les démarches entreprises avec le conseil de fabrique en ce qui a trait à la location du presbytère.

Monsieur le maire demande le vote.

Adoptée à l'unanimité.

2018-12-338 10.6 Remboursement des activités – 50\$ par enfant

Il est proposé par Christiane Ducharme :

D'autoriser le paiement du remboursement pour les activités au montant maximum de 50\$ par enfant de la naissance à 18 ans inclusivement, pour l'année 2018.

Monsieur le maire demande le vote.

Adoptée à l'unanimité.

11. Période de questions

La période de questions débute à 21h42 et se termine à 22h23.

12. Correspondance

La correspondance est sur la table pour consultation des membres du conseil.

2018-12-339 13. Levée de la séance

Il est proposé par Richard Lafleur et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE la présente séance soit levée à 22h24.

Louis Bérard
Maire

Nathalie Lefebvre, Directrice générale et
secrétaire-trésorière adjointe

Je, Louis Bérard, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal ».

Louis Bérard
Maire